

**Rapport du Président**

Commission permanente du  
vendredi 7 avril 2017

**7<sup>ème</sup> Commission**

**N° CP-2017-4-7-5**

**Service instructeur**

DECS - services archives, patrimoine et mémoire

**Service consulté**

Service Archives Patrimoine et Mémoire

**SOUTIEN EN FAVEUR DU PATRIMOINE**

Résumé : Dans le cadre de nos interventions en faveur du patrimoine, il vous est proposé d'allouer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 511 500 € et des subventions d'investissement pour un montant de 430 000 € réparties de la manière suivante :

au titre du fonctionnement :

- 8 000 € pour la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace
- 1 000 € pour l'Association des Amis du Mémorial Alsace Moselle de Schirmeck
- 240 000 € pour l'Association de l'Ecomusée d'Alsace
- 250 000 € pour l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc Textile de Wesserling
- 12 500 € pour l'Association Paysages et Sites de Mémoire de la Grande Guerre

au titre de l'investissement :

- 250 000 € pour l'Association de l'Ecomusée d'Alsace
- 180 000 € pour l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc Textile de Wesserling

Il vous est également proposé d'approuver et de m'autoriser à signer les conventions à intervenir avec les partenaires précités.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la 7<sup>ème</sup> Commission réunie les 27 janvier et 10 mars 2017.

**ANIMATION DU PATRIMOINE**

La Commission de la Culture et du Patrimoine, au cours de ses séances du 27 janvier et du 10 mars 2017, a examiné plusieurs demandes d'aides financières émanant de diverses associations à vocation patrimoniale. La Commission a proposé de financer ces opérations énumérées ci-dessous pour un montant total d'aides de **511 500 €** au titre du fonctionnement et de **430 000 €** au titre de l'investissement réparties ainsi :

- **8 000 €** en faveur de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace pour ses activités (publication d'ouvrages, revues, bulletins de liaison, dictionnaires historiques...);
- **1 000 €** en faveur de l'Association des Amis du Mémorial Alsace Moselle de Schirmeck pour l'organisation de la 4<sup>ème</sup> « Rencontre des Mémoires » (colloque international sur un thème en rapport avec la mémoire et l'histoire régionale);
- **240 000 €** en faveur de l'Association de l'Ecomusée d'Alsace pour le fonctionnement et l'animation du musée, portant la subvention annuelle de fonctionnement de 160 000 € à 400 000 € pour 2017, ainsi qu'une subvention d'investissement de **250 000 €** pour les travaux à réaliser en 2017 sur le site d'Ungersheim;
- **250 000 €** en faveur de l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc Textile de Wesserling pour le fonctionnement et l'animation du musée et du parc, portant la subvention annuelle de fonctionnement de 160 000 € à 410 000 € pour 2017, ainsi qu'une subvention d'investissement d'un montant global de **180 000 €** pour les travaux à réaliser en 2017 sur le site de Wesserling, y compris sur le corps principal du château, conformément aux conventions signées le 08 juillet 2016 et approuvées par délibération (n° CP-2016-7-7-3) de la commission permanente du 1er juillet 2016;
- **12 500 €** en faveur de l'Association Paysages et Sites de Mémoire de la Grande Guerre, pour le fonctionnement et l'adhésion à l'Association.

\*\*\*

En conclusion, il est proposé, au titre des politiques en faveur du patrimoine :

### **Animation du Patrimoine**

↳ d'attribuer, pour les actions et/ou activités mentionnées dans le tableau figurant en annexe 1 ou dans les conventions particulières ci-jointes, et d'autoriser le versement des subventions de fonctionnement pour un montant global de **511 500€** et des subventions d'investissement pour un montant total de **430 000 €**, ainsi que le prélèvement des crédits correspondants sur les lignes du budget départemental 2017, comme suit :

- **8 000 €** en faveur de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace sur le Programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014
- **1 000 €** en faveur de l'Association des Amis du Mémorial Alsace Moselle de Schirmeck sur le Programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014
- **240 000 €** en faveur de l'Association de l'Ecomusée d'Alsace sur le Programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014 et **250 000 €** en investissement sur le Programme D215 Imputation 204-312-20422-2312-014
- **250 000 €** en faveur de l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc Textile de Wesserling sur le Programme D711 Imputation 65-312-6574-2277-014 et **180 000 €** en investissement (décomposées en deux subventions de 100 000 € et 80 000 €) sur le Programme D214 Imputation 204-312-20422-23022-014
- **12 500 €** en faveur de l'Association Paysages et Sites de Mémoire de la Grande Guerre sur le Programme D611 Imputation 11-312-6281-2276-014

- ↳ d'approuver et de m'autoriser à signer la convention cadre de partenariat 2017-2019 à intervenir entre le Département du Haut-Rhin, la Région Grand Est et l'Ecomusée d'Alsace, jointe en annexe 2 au rapport, qui formalise notamment l'octroi des deux subventions départementales précitées à cette association ;
- ↳ précise que cette convention encadre également l'attribution d'une subvention de 26 600 € allouée par délibération distincte au titre du fonctionnement du centre pédagogique de cette association ;
- ↳ d'approuver et de m'autoriser à signer la convention financière de fonctionnement 2017-2019 entre le Département du Haut-Rhin et l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc Textile de Wesserling, jointe en annexe 3 au rapport, qui formalise l'octroi à cette association de la subvention départementale de fonctionnement précitée ;
- ↳ de préciser que la subvention d'investissement d'un montant de 100 000 € susmentionnée est allouée à l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc Textile de Wesserling en application de la convention de subventionnement et de mise à disposition de biens pour le soutien du site patrimonial de Wesserling 2016-2033 signée le 8 juillet 2016, et qu'elle est soumise à l'ensemble des dispositions de ladite convention,
- ↳ de préciser que la subvention d'investissement d'un montant de 80 000 € susmentionnée est allouée à l'Association pour la Gestion et l'Animation du Parc Textile de Wesserling en application de la convention de subventionnement d'investissement pour l'entretien du château 2017-2019 signée le 8 juillet 2016, et qu'elle est soumise à l'ensemble des dispositions de ladite convention ;

\*\*\*

- ↳ de prendre acte des renseignements portés sur les listes jointes en annexe 1 au rapport qui récapitulent les projets subventionnés et les modalités de versement par le Département avec les cofinancements prévisionnels des autres partenaires, collectivités territoriales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Eric STRAUMANN